

31 janvier 2008

Les dirigeants du Groupe Crédit Agricole et les représentants du personnel ont signé le 30 janvier 2008, un accord instituant un Comité Européen au sein du Groupe Crédit Agricole. Ce comité a pour objectif de promouvoir et garantir le dialogue social au sein du Groupe en Europe.

L'accord, qui fixe les modalités du Comité Européen, a été signé au siège de Crédit Agricole S.A. par Georges Pauget, directeur général de Crédit Agricole S.A., par Alain David, président de la Délégation Fédérale de Négociation, et par les représentants du personnel.

Etaient également présents René Carron, Président de Crédit Agricole S.A et Jean-Marie Sander, Président de la Fédération Nationale du Crédit Agricole.



*Debout de gauche à droite : Noël Pernaud (CAAM), Rainer Stoll (Allemagne), G. Pauget, R.Carron, Vasileios Chaitretis (Grèce), Jean-Paul Debruxelles (Belgique), Derek Facer (Royaume Uni) Assis de gauche à droite : Georgios Konstantinopoulos (Grèce), Joël Gerin (Crédit Agricole S.A.), Pascal Fesquet (Alpes Centre), Christophe Bour (Luxembourg) et Quintin Pastor (Espagne).*

Cette signature résulte d'un vote favorable de la majorité des représentants du personnel (16 voix pour, 1 abstention) au projet d'accord négocié entre les dirigeants de Crédit Agricole S.A, ceux de la Fédération Nationale du Crédit Agricole et les représentants des salariés au cours de six réunions qui se sont tenues de mars 2007 à janvier 2008.

Pascal Fesquet, au nom de la délégation salariale, a tenu à remercier Marie-Christine Dumonal, directrice des Ressources Humaines de Crédit Agricole S.A. et Bernard Philippe, directeur général adjoint de la Fédération Nationale du Crédit Agricole pour le climat constructif dans lequel s'étaient déroulées les négociations. Il s'est également félicité de la qualité des relations de travail entretenues avec ses collègues de la délégation salariale. Les dirigeants du Groupe

Crédit Agricole ont ensuite rappelé que la création de ce Comité était une étape importante dans l'internationalisation croissante du Groupe aujourd'hui implanté dans la plupart des Etats de l'Union Européenne. Ils ont précisé que ce développement, qui a vocation à se poursuivre, s'accompagne de la nécessité d'entretenir un dialogue social riche et stable à l'échelon européen, s'inscrivant dans le prolongement de la tradition sociale déjà fortement ancrée dans le Groupe en France.

La réunion s'est achevée autour d'un cocktail aux saveurs européennes.

Les membres du Comité Européen seront désignés dans les prochains mois selon les modalités prévues dans l'accord. Une première réunion constitutive du Comité Européen sera ensuite organisée.